

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00073 Numéro SIREN : 880 474 507 Nom ou dénomination : AB CONSEILS GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2022 sous le numéro de dépôt 7230

SASU AB CONSEIL GESTION
1RUE DES ROCHES
77380 COMBS LA VILLE
SIRET 880474507 RCS DE MELUN

ANNEXE

ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

1. **L'exercice a une durée de 12 mois du 01/01/2021 au 31/12/2021**
2. **le total du bilan en euros est de 51428 EUROS**
3. **Le compte de Résultat est de BENEFICIAIRE DE 2190**
4. **Le montant net du Chiffre d'affaire H.T 22376EUROS**

Ces comptes annuels ont été établis par le gérant en date du 30/04/2022

AB

N° 2065 bis-SD
(2022)



Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>	payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		<i>c</i>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		<i>d</i>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		<i>e</i>		
		<i>f</i>		
		<i>g</i>		
		<i>h</i>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		<i>i</i>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		<i>j</i>		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
uhring brigitte	100	2021					

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :	
SASU AP CONSEILS GESTION 1 RUE DES ROCHES 77360 COMBO-LA-VILLE FRANCE	1 RUE DES ROCHES 77360 COMBO-LA-VILLE	70 JANV 2022 DEPOSÉE
SIRET 88047450700014		
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSEILS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	----------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	1	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	1 290	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé sage
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 20052022 Lieu : Qualité : pdg Nom du signataire : MME auzanrogu

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>SASU AB CONSEILS GESTION</u>										Néant ☐ *																					
Adresse de l'entreprise <u>1 RUE DES ROCHES 77380 COMBS-LA-VILLE</u>																															
SIREN <u>8 8 0 4 7 4 5 0 7</u>																															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>																					
<table border="1"> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N clos le</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>3</th> <th>1</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>1</th> <th>2</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>2</th> <th>0</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>2</th> <th>1</th> </tr> </table>														Exercice N clos le				3	1			1	2			2	0			2	1
		Exercice N clos le																													
		3	1																												
		1	2																												
		2	0																												
		2	1																												
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net																	
										1		2		3																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																										
		Autres *	014		016																										
	Immobilitisations corporelles *		028	40 648	030	5 640				35 008																					
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																										
	Total I (5)		044	40 648	048	5 640				35 008																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																										
		Marchandises *	060		062																										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																										
		Autres* (3)	072	1 474	074				1 474																						
	Valeurs mobilières de placement		080	511	082				511																						
	Disponibilités		084	-14 435	086				14 435																						
	Charges constatées d'avance*		092		094																										
Total II		096	16 420	098				16 420																							
Total général (I + II)										110	57 068	112	5 640		51 428																
PASSIF												Exercice N		NET																	
												1																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120			1 000																			
	Écarts de réévaluation								124																						
	Réserve légale								126																						
	Réserves réglementées*								130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)								132																						
	Report à nouveau								134			5 946																			
	Résultat de l'exercice								136			1 607																			
	Provisions réglementées								140																						
	Total I								142			8 553																			
Provisions pour risques et charges								Total II	154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156			17 070																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166			1 798																			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 21 201)								172			24 007																			
Produits constatés d'avance								174																							
Total III								176			42 875																				
Total général (I + II + III)										180			51 428																		
VOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Carla

[Signature]

Désignation de l'entreprise : SASU AB CONSEILS GESTION

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	40 648	472		474		476	40 648	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	40 648	492		494		496	40 648	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 288	562	4 352	564		566	5 640
TOTAL		570	1 288	572	4 352	574		576	5 640

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	598

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SASU AB CONSEILS GESTION

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-41-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice
		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SASU AB CONSEILS GESTION			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021		Durée en nombre de mois 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :			376	
dont apprentis			657	
dont handicapés			651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges			105	
TOTAL 1			106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			143	
Subventions d'exploitation reçues			113	
Variation positive des stocks			111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			153	
TOTAL 2			144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾				
Achats			121	
Variation négative des stocks			145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances			125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.			133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			150	
TOTAL 3			152	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée			TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)			117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)			020	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence		024	du	160 au
Date de cessation				186

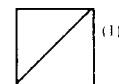
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, retenues en ligne 128.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 8 0 4 7 4 5 0 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AB CONSEILS GESTION

ADRESSE (voie) 1 RUE DES ROCHES

CODE POSTAL 77380

VILLE COMBES-LA-VILLE

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SASU AB CONSEIL GESTION
1RUE DES ROCHES
77380 COMBS LA VILLE
SIRET 880474507 RCS DE MELUN

ASSEMBLEE GENERALE DU 03/06/2022

L'an deux mille vingt et un le trois juin à quatorze heures, l'associé unique s'est réuni en assemblée générale ordinaire sur convocation du

Est présent :

Mme UHRING AUZANNEAU Brigitte détenant 100 parts

Soit 100 parts présentes sur un total de 100 parts composant le capital.

MME PITRE ISABELLE préside la séance en qualité de P.D.G et associé unique

Associé unique de ladite société,

1 A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de P D G de la société Mme Uhring Auzanneau brigitte unique associé , a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos au 31/12/2021

2 A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

À l'approbation des comptes annuels au 31/12/2021

À l'affectation du résultat de l'exercice

Le montant de sa rémunération pour 2021

Le texte des résolutions.

Première décision

L'associé unique approuve les comptes.

Décide d'affecter le bénéfice comptable euros de la façon suivante / (après impôt 1049euros)

- En report à nouveau pour un montant de 2190 euros

Deuxième décision

L'associé unique décide de se donner AUUNE rémunération annuelle environs la somme

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et associé unique

le P D G
Mme UHRING BRIGITTE

